

## PV du Conseil Administration

**Mercredi 26 septembre 2018 20h à 22h20**

Réunion organisée par Raphaël Balaguer

Participants invités : Présents : Alain Courpron - Raphaël Balaguer - Philippe Dugoujon - Damien Palluet - Maud Boyer  
Fabienne de gaulejac.  
Michel Deplagne : absent

---

### 20 h Contrôle du quorum & Approbation

Nous sommes 6 présents , le quorum est donc atteint et nous pouvons valablement et juridiquement délibérer.  
Le PV du Conseil d'Administration du Lundi 10 Septembre 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents dans le respect des règles juridiques .

---

### 20:15 Validation par le Conseil d'administration des décisions prises lors du Bureau Exécutif du 17 Septembrte 2018

*: Toutes les résolutions adoptées par le Bureau exécutif du 17 Septembre 2018 sont également adoptées par le CA à l'unanimité des membres présents .*

- adopter la date de l'assemblée générale électorale : Dimanche 16 Décembre 2018 . Accueil à 9h30 . Lunch à 12h.
- adopter le lieu de l'assemblée générale électorale : Maison des sports . 2 Avenue de l' Université à Talence 33400
- proposer l'ordre du jour de l'assemblée générale : 2 points : Temps de parole de 15 minutes pour chaque tête de liste & élection
- adopter le mode opératoire de l'assemblée générale : présenteielle et vote électronique presté par la société UBIQUS
- acter la date limite de dépôt des listes : la liste ou les listes devront être transmises au secrétariat de la ligue Nouvelle Aquitaine pour le Mercredi 31 Octobre avant 24 h par courrier recommandé . Toute liste reçue après cette date et heure sera rejetée .
- écriture et date de diffusion de la procédure électorale : l'écriture de la procédure électorale , les règles de gestion des mandats & des pouvoirs , le timing constituent un dossier qui sera traité par Damien Palluet ( secrétaire général ) & Alain Courpron ( secrétaire général adjoint ) . Le dossier complet de la procédure électorale sera transmis à l'ensemble des présidents de clubs dans le respect des règles juridiques et du timing .  
Les présidents des organisations et les présidents des Comités départementaux seront invités à participer à l'assemblée général mais ne pourront voter .

---

### 21:00 Points sur les échéances à venir

Rappel Mode opératoire de communication : tous les courriers , Mails sont signés par un élu .

Séminaire des Organisateurs : Dossier en cours et qui avance bien . Une date de réunion sera proposée par P.Dugoujon afin de travailler sur les labels et les sélectifs : seront conviés à cette réunion : les membres du bureau et les 3 CTL .

Point sur le Séminaire mixité: nous ne voulons courir aucun risque sur la préparation et la réussite de ce séminaire ; au vu des difficultés rencontrées à date pour une organisation à Brive , les membres de CA à l'unanimité des présents décident de transférer l'organisation de ce séminaire à Angoulême . A la demande de Fabienne , le déblocage d'un budget complémentaire est accepté .

Point sur la journée Sports – Santé : en cours , les inscriptions arrivent .

Point sur les journées Arbitres : Damien nous fait un point sur les échéances à venir et le traitement du dossier des pénalités d'arbitrage  
Nomination d'un responsable pour organisation du salon des sports : il est demandé aux élus et selon leurs possibilités de venir au salon des sports qui sera organisé par Bernard Feniou .

---

### 21:30 Points & questions diverses

Décision sur l'achat d'un véhicule 9 places avec l'aide de la région : nous considérons de pas avoir assez de temps pour traiter correctement le dossier : nous ne répondrons pas favorablement à cette proposition.

Courrier Bernard Feniou sur la politique sportive et l'organisation des stages proposés .

Intervention de Bernard Feniou qui nous explique qu'il est difficile à date de trouver des sites centraux pour organiser les stages de Toussaint au vu du timing .

Nous confirmons nos décisions prises lors du bureau exécutif du 17 Septembre 2018 en réponse aux propositions de Bernard Feniou à savoir : une ligue pour tous , des stages pour tous , des sites d'organisations centrés pour les prochains stages . Concernant les stages de TOUSSAINT et au vu du timing serré , le CA valide l'organisation d'un stage jeunes ouvert à tous de 3 jours et d'un stage jeunes pour les enfants participants aux sélectifs , de 3 jours à Hagetmau .